

Description

Le technicien ou la technicienne-dentiste confectionnent, adaptent et réparent des prothèses dentaires partielles ou totales, ainsi que des appareils d'orthodontie (correcteurs) permettant de remplacer des dents manquantes ou de corriger des déformations buccales. Ils fabriquent, selon les directives reçues des médecins-dentistes, avec une précision extrême, une denture ou un appareillage esthétique et fonctionnel (dents, couronnes, appareils de redressement, etc.), assurant une bonne articulation des mâchoires et un confort optimal.

Leurs principales activités consistent à:

Préparation

- couler un plâtre spécial à partir des empreintes faites par le ou la médecin-dentiste pour obtenir un modèle des mâchoires, qui représente exactement la bouche du patient ou de la patiente;

Confection de couronnes et de ponts

- préparer des moules à partir du modèle en plâtre de la dentition des patients;
- couler du métal en fusion (or ou alliage);
- laisser refroidir, ajuster et polir les couronnes obtenues;
- appliquer et cuire de la porcelaine sur la couronne, pour façonner une dent;
- meuler les surfaces;
- glacer la porcelaine, en veillant à assortir la teinte de la dent artificielle à la dentition du patient ou de la patiente;
- recycler ou éliminer les déchets selon les normes environnementales en vigueur;

Préparation d'une prothèse

- choisir avec le ou la médecin-dentiste et les patients, la forme et la couleur des dents;
- monter et ajuster les modèles sur un articulatoire pour contrôler les différents mouvements de la mâchoire;
- confectionner l'armature métallique, fixer les dents artificielles (modeler, fraiser, meuler, polir, coller, chauffer des cires, des résines et de la céramique);
- confectionner des prothèses complètes pour les personnes édentées;
- assister parfois à l'essayage de la prothèse directement chez le ou la médecin-dentiste et effectuer les adaptations nécessaires;

Fabrication d'appareils orthodontiques

- confectionner des appareils orthodontiques unimaxillaires ou bimaxillaires pour rectifier une mauvaise disposition des dents ou une malformation de la mâchoire;
- fabriquer des gouttières en résine (moulage inverse de la forme des dents) selon le traitement décidé.

Environnement de travail

Les techniciens-dentistes travaillent seuls ou en petite équipe dans un laboratoire spécialisé indépendant ou associé à un cabinet dentaire. Ils fabriquent artisanalement des pièces uniques, sur mesure, dans le respect des délais imposés par les médecins-dentistes avec qui ils collaborent quotidiennement. Ils portent des vêtements de travail spécifiques et, pour certaines activités, des lunettes de protection.

Formation

La formation de technicien-dentiste ou de technicienne-dentiste s'acquiert par un apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un laboratoire de prothèse dentaire;
- formation théorique (1 jour par semaine) au Centre de formation professionnelle santé et social à Genève, dans une classe intercantonale romande;
- cours interentreprises (33 jours sur 4 ans).

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) de technicien-dentiste ou de technicienne-dentiste.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon les modalités variables d'un canton à l'autre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans)	Leçons
Organisation du processus de travail	100
Fabrication de prothèses amovibles	270
Fabrication de prothèses fixes	310
Fabrication d'appareils orthodontiques et de gouttières	40
Réalisation de travaux de suivi, de prestations de services, de réparations et de modifications	80
Culture générale	480
Education physique	160
Total	1440

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Bonne acuité visuelle
- Hygiène et propreté
- Perception correcte des couleurs
- Précision et minutie
- Sens de l'observation
- Sens esthétique

Perspectives professionnelles

Le technicien-dentiste ou la technicienne-dentiste travaillent dans un laboratoire de prothèse dentaire indépendant ou intégré à un cabinet dentaire. Dans les grands laboratoires dentaires, ils ont la possibilité de se spécialiser dans un domaine particulier de la profession (céramique, orthodontie, prothèse coulée, etc.) et d'occuper des postes à responsabilités. Ouvrir sa propre entreprise est possible mais nécessite un investissement matériel important.

CFC délivrés en Suisse romande en 2018:

FR: 1; GE: 3; NE: 4; VD: 4; VS: 1.

Perfectionnement

Les techniciens-dentistes peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours ou stages sur les nouvelles techniques, les nouveaux matériaux et outillages, mis sur pied par les organisations du monde du travail, par les maisons de produits ou d'appareils dentaires ou par les instituts médico-dentaires des universités;
- brevet fédéral de technicien-ne-dentiste spécialisé-e en orthopédie dento-faciale, en emploi, Genève et/ou Zoug;

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Audioprothésiste BF/Audioprothésiste BF
- Bijoutier CFC/Bijoutière CFC
- Micromécanicien CFC/Micromécanicienne CFC
- Opticien CFC/Opticienne CFC

Adresses

Centre de formation professionnelle santé et social (CFPS)

Ch. Gérard-de-Ternier 18

1213 Petit-Lancy

Tél.: 022 388 83 60

<http://edu.ge.ch/cfps>

Swiss Dental Laboratories

c/o Hodler, Santschi & Partner AG

Belpstrasse 41

3007 Berne

Tél.: +41 31 381 64 50

<http://www.vzls.ch>